

PROGRAMME DE FORMATION

« LE METIER D'AUXILIAIRE DE VIE À DOMICILE »

Code formation: F813

Nombre d'heures requis : 7h.

Prérequis / Public : La formation s'adresse à tout le personnel.

Taux de réussite 2023 : 100%

Taux de satisfaction 2023: 97%

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Agir avec bientraitance et bienveillance
- Les enjeux du métier d'auxiliaire de vie
- Evaluer ses pratiques professionnelles en vue de les optimiser
- L'importance de la communication

Modalités: La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise/du centre de la formation

Délai d'accès: 48 h.

Contact: contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées: Enoncés théoriques, documents écrits, et partage d'expériences, jeux de rôle

Méthode pédagogique :

- La méthode s'appuie sur l'expérience des participants ;
- Sur cette base liée à l'expérience, le débat est ensuite favorisé.
- Des mises en situation sont proposés pour mieux appréhender l'analyse de sa communication pour mieux la corriger et la faire évoluer.

Modalités d'évaluation : Quiz, exercices pratiques

Accessibilité aux personnes handicapées : Oui

Formatrice : Marie-Thérèse LEBLANC

Nombre de participants à la formation : 12 maximum



CONTENU DE LA FORMATION:

Garantir la mise en œuvre d'un projet individualisé sécurisant, interagir avec Bientraitance, soutenir la personne accompagnée dans la gestion de son quotidien, accompagner la personne âgée/dépendante compensée physiquement et psychiquement, accompagner la personne en situation de dépendance totale ou de fin de vie.

À travers cette formation, les participants pourront acquérir toutes les compétences nécessaires afin de garantir une prise en charge optimale à la personne accompagnée.

I. GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET INDIVIDUALISE SECURISANT

- Etablir une relation de confiance avec la personne aidée
- Construire le projet individualisé en liaison avec les besoins perturbés et l'environnement de la personne aidée
- Contribuer au repérage de toute évolution des besoins et des capacités de la personne aidée

II. INTERAGIR AVEC BIENTRAITANCE

- Cerner les précautions à prendre en lien avec les conséquences des changements psychologiques et physiologiques du vieillissement et de la dépendance
- Exploiter les signes d'une situation ressentie comme stressante par la personne aidée ou un proche et la solutionner en sollicitant le bon interlocuteur
- Prendre les précautions pour adopter les comportements conciliables avec les valeurs et les obligations du métier

III. SOUTENIR LA PERSONNE ACCOMPAGNEE DANS LA GESTION DE SON QUOTIDIEN

- Evaluer l'autonomie physique et cognitive de la personne aidée à satisfaire ses besoins fondamentaux
- Satisfaire les besoins perturbés de la personne âgée/dépendante
- Promouvoir ou préserver les principes d'hygiène de vie



- Sélectionner les produits et les techniques de lavage adaptés aux pièces et salissures
- Mettre en œuvre les protocoles spécifiques lors de situations sanitaires dégradées
- Entretenir et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés
- IV. ACCOMPAGNER LA PERSONNE AGEE/DEPENDANTE COMPENSEE PHYSIQUEMENT ET PSYCHIQUEMENT
 - Cerner les précautions à prendre pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes de soin
 - Assurer le confort, la sécurité et l'aide aux activités motrices et aux déplacements
 - Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour lors du transfert à l'aide d'équipements spécialisés
- V. ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DEPENDANCE TOTALE OU DE FIN DE VIE
 - Cerner les précautions à prendre pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes de soin
 - Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour la toilette (dont toilette médicalisée)
 - Moduler les techniques culinaires et d'hydratation en fonction des pathologies et des régimes alimentaires